



Séance ordinaire du conseil de la Ville du 14 septembre 2020 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
 - 2.1 Lecture de la réflexion
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 24 août 2020
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 8 septembre 2020
 - 6.2 Signature d'un protocole d'entente à intervenir avec la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond pour un montant de 36 500 \$ annuellement pour les années 2021 à 2023 (CV20-3056)
 - 6.3 Signature d'une entente à intervenir avec Zone Média relativement à la vente d'espaces à vocation informative sur les panneaux à affichage numérique situés en bordure de l'autoroute Jean-Lesage (CV20-3254)
- 7. FINANCES**
 - 7.1 Signataires autorisés aux comptes bancaires
 - 7.2 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements
 - 7.3 Modification de la grille de décision pour le prix de vente des terrains industriels (annexes A et B)

- 7.4 Délégation de la conseillère Stéphanie Lacoste à la conférence annuelle « La Petite CALM 2020 »
- 7.5 Délégation du conseiller John Husk au colloque concernant l'adaptation aux changements climatiques (8e Symposium Ouranos)
- 7.6 Travaux de déneigement et d'épandage d'abrasifs du campus de l'UQTR pour l'hiver 2020-2021
(Demande de prix no DR20-DDP-051)
Excavation Renaud Martel inc. au montant de 55 863,72 \$ (taxes incluses)
- 7.7 Service d'entretien de chauffage et de climatisation des bâtiments de l'UQTR, de l'Aquacomplexe et du Complexe sportif
(Appel d'offres no DR20-PUB-055)
Réfrigération Drummond inc. au montant annuel moyen de 72 938,30 \$ (taxes incluses)
- 7.8 Location d'équipement de déneigement (sans opérateurs)
(Appel d'offres no DR20-PUB-060)
Lot A : Équipements Forcier Itée au montant annuel moyen de 80 022,60 \$ (taxes incluses)
Lot B : Équipements Forcier Itée au montant annuel moyen de 89 680,50 \$ (taxes incluses)

8. CAPITAL HUMAIN

- 8.1 Modification du poste de greffier de la Cour municipale en poste de greffier et chef de division de la Cour municipale
- 8.2 Nomination de Me Justine Provencher au poste de chef de division du Service des affaires juridiques et contentieux
- 8.3 Dépôt de la liste d'embauches des employés étudiants et surnuméraires
- 8.4 Nomination de madame Maggy Tanguay-Lavigne au poste permanent de secrétaire principale au Service du développement et des relations avec le milieu et au Service des communications
- 8.5 Nomination de monsieur Yannick Dumont au poste permanent de manœuvre aux loisirs au Service des loisirs et de la vie communautaire
- 8.6 Nomination de monsieur Pierre Parent au poste permanent de préposé aqueduc-égout au Service des travaux publics (quart de jour)
- 8.7 Nomination de monsieur Martin Brousseau au poste permanent de manœuvre spécialisé à la signalisation au Service des travaux publics (quart de jour)
- 8.8 Nomination de monsieur Pierre-Yves Lepage au poste permanent de manœuvre spécialisé en hygiène du milieu au Service des travaux publics

- 8.9 Nomination de madame Érika Jutras au poste permanent de préposée à l'urbanisme au Service de l'urbanisme
- 8.10 Nomination de monsieur André Roy au poste permanent de brigadier scolaire au Service de sécurité incendie et sécurité civile
- 8.11 Nomination de madame Carmen Chabot au poste permanent de brigadière scolaire au Service de sécurité incendie et sécurité civile
- 8.12 Terminaison d'emploi de monsieur Tristan Deslauriers

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 9.1 Dépôt d'une demande en justice introductive d'instance - Problèmes de condensation dans les murs rideaux et délamination des soffites extérieurs de la bibliothèque publique
- 9.2 Règlement hors cour du dossier de la Cour supérieure portant le numéro 405-17-002637-192
- 9.3 Signature d'un acte de cession à intervenir avec la compagnie 9065-5127 Québec inc. relativement aux lots 6 366 395, 6 366 503, 6 366 394, 6 366 417, 6 366 408 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond (rues Brahms, Offenbach ainsi que deux passages piétonniers - Plateau Saint-Nicolas) (CV20-2518)
- 9.4 Signature d'un addenda à l'entente promoteur intervenue le 21 juillet 2016 avec la compagnie 6565051 Canada inc. pour le prolongement du plateau St-Denis (CV20-2951)

10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- 10.1 Modification de la résolution intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la rénovation du parc Jacques Parizeau, subvention PRIMADA (CV20-2817-1)

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

- 11.1 Aucun

12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Signature d'un contrat de location à intervenir avec l'Association de tennis de Drummondville pour la période du 1er octobre 2020 au 30 avril 2021 (CV20-3276)
- 12.2 Signature d'une entente d'échange et de location de plateaux à intervenir avec le Cégep de Drummondville pour la période du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2022 (CV20-3592)
- 12.3 Versement d'une subvention spéciale au montant de 7 088,78 \$ au Centre communautaire

récréatif Saint-Jean-Baptiste

12.4 Versement d'une subvention au montant de 5 000 \$ pour la course Des chênes-toi Bourret

12.5 Programme de subvention concernant un abri et un support pour vélos à l'Aqua complexe

13. ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

13.1 Signature d'une entente à intervenir avec Gestion CLAP Inc., nouveau partenaire au projet de musée à ciel ouvert (CV20-3591)

13.2 Versement d'une aide spéciale de 1 500 \$ au Cercle de Fermières de Saint-Simon liée aux répercussions de la pandémie

13.3 Versement d'une aide spéciale de 1 250 \$ à Axart dans le cadre de l'aide spécifique par projet 2020

13.4 Versement d'une subvention culturelle de 2 000 \$ à la Maison des jeunes Drummondville dans le cadre de l'aide spécifique par projet 2020

13.5 Versement d'une subvention culturelle à la Société d'histoire de Drummond dans le cadre de l'aide spécifique par projet 2020 pour un montant de 2 000 \$

14. DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

14.1 Versement d'une subvention au montant de 600 \$ au Club Photo Drummond

14.2 Demande de subvention auprès du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour le financement et le soutien du projet de piste cyclable sur le boulevard des Pins

14.3 Demande de subvention auprès du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour le financement et le soutien du projet de piste cyclable sur la rue Saint-Georges

14.4 Demande de subvention auprès du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour le financement et le soutien du projet de la promenade multifonctionnelle Rivia (phase 2)

15. INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

15.1 Aucun

16. TRAVAUX PUBLICS

16.1 Demande de certification aux collectivités du Mouvement vélosympathique de Vélo Québec

17. URBANISME

- 17.1 Abrogation de la résolution no 0580/05/20 concernant une dérogation mineure pour le 305 de la rue Cockburn
- 17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la marge avant minimale applicable au bâtiment principal et la hauteur hors-sol minimale applicable au logement intergénération aménagé au sous-sol au 1080, boulevard Mercure
- 17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la hauteur maximale applicable au bâtiment principal projeté au 845, 108e Avenue
- 17.4 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la marge avant secondaire minimale applicable au bâtiment principal au 1910, rue Fradet
- 17.5 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la hauteur maximale du bâtiment principal dans le cadre de son agrandissement au 825, rue de la Batiscan
- 17.6 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la distance minimale entre un escalier extérieur ouvert autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol en droits acquis et la ligne avant de terrain aux 17-19, boulevard des Pins
- 17.7 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer les marges latérales totales minimales applicables au bâtiment principal projeté aux 1265-1269, allée du Soleil
- 17.8 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la marge latérale gauche minimale applicable au garage privé attenant au 1245, rue Chabanel
- 17.9 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant maximale applicable au bâtiment principal projeté au 245, rue de la Marsanne
- 17.10 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la distance minimale entre une piscine creusée existante et la ligne arrière de terrain au 11, rue Horace-Thomas
- 17.11 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser la construction d'un garage privé isolé en cour avant secondaire, d'autoriser un abri d'auto attenant au garage privé isolé projeté et de réduire la distance minimale entre un garage privé isolé et un abri d'auto au 1695, rue Toutant
- 17.12 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la longueur maximale du mur d'un garage privé attenant empiétant en cour arrière, autoriser que seul le mur avant du garage privé soit attenant à l'abri d'auto et autoriser un abri d'auto ouvert sur un seul côté au 2687, boulevard Mercure

17.13 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire protégé par droits acquis, la présence de 2 bâtiments principaux sur un même terrain et d'apporter des ajustements réglementaires relatifs à la marge avant maximale, la distance minimale d'une aire de chargement et de déchargement en cour avant, autoriser un escalier extérieur ouvert donnant accès à un étage autre que le sous-sol ou le rez-de-chaussée en cour avant, augmenter l'empiètement maximal d'un balcon en cour avant et permettre de relier un bâtiment accessoire au bâtiment principal au 8435, boulevard Saint-Joseph

17.14 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 26 août 2020)

Recommandation CCU No de résolution	Adresse	Objet de la demande
20.08.26	108, rue Biron	Rénovation extérieure du bâtiment
20.08.27	2150, boulevard Lemire	Rénovation extérieure du bâtiment
20.08.28	2160, boulevard Lemire	Rénovation extérieure du bâtiment
20.08.29	710, boulevard Saint-Charles	Nouveau bâtiment (conditions)
20.08.30	75-97, boulevard Patrick	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
20.08.31	105-127, boulevard Patrick	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
20.08.32	135-157, boulevard Patrick	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
20.08.33	1065-1075, chemin du Golf	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
20.08.34	1650, boulevard Lemire	Agrandissement de bâtiment et aménagement de terrain
20.08.35	907, boulevard Saint-Joseph	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
20.08.36	2945-2947, boulevard Saint-Joseph	Rénovation extérieure du bâtiment
20.08.37	251-253, rue Saint-Édouard	Rénovation extérieure du bâtiment
20.08.38	3000, rue Girardin	Aménagement de terrain

18. RÈGLEMENTS

18.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.1.1 Avis de motion du règlement no RV20-5233 remplaçant le règlement no 3628 concernant la vidange des boues de fosses septiques et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de remplacer le règlement no 3628 concernant la vidange des boues de fosses septiques afin d'ajouter : l'exigence de travaux préalables à la vidange, l'imposition d'une compensation, et des conditions pour toute vidange supplémentaire ainsi que l'augmentation des amendes pour toutes infractions au règlement

- 18.1.2 Avis de motion du règlement no RV20-5251 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage et visant le 4563-4565 du boulevard Saint-Joseph et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de permettre la location d'espaces à bureaux au rez-de-chaussée et au 2e étage du centre commercial localisé au sud-ouest de l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Salaberry

- 18.1.3 Avis de motion du règlement no RV20-5254 modifiant le règlement no 3500 afin d'amender les articles 156.2 et 156.3 du Titre V de la Bibliothèque publique de Drummondville et d'amender l'article 800.2 du Titre XIV-Des dispositions pénales et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'amender les articles 156.2 et 156.3 du Titre V de la Bibliothèque publique de Drummondville afin d'interdire la consommation de nourriture et boissons sauf aux endroits indiqués et d'amender l'article 800.2 du Titre XIV-Des dispositions pénales afin de corriger une erreur cléricale

- 18.1.4 Avis de motion du règlement no RV20-5260 fixant les modalités de la prise en charge par la Ville de Drummondville de l'entretien de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'autoriser l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet pour les résidences isolées sur le territoire de la Ville suivant l'émission d'un permis dûment délivré par le Service de l'urbanisme. Par conséquent, la Ville de Drummondville effectuera l'entretien de ce type de système de traitement

- 18.1.5 Avis de motion du règlement no RV20-5261 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage et visant le 333 de la rue Janelle et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'augmenter la superficie maximale de plancher relative aux usages de type bureau pour les immeubles situés dans le secteur des rues Janelle et Foster

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.2.1 Adoption du projet de règlement no RV20-5251 (4563-4565, boulevard Saint-Joseph)

- 18.2.2 Adoption du projet de règlement no RV20-5261 (333 de la rue Janelle)
- 18.2.3 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un bâtiment de 4 logements aux 1120-1126 de la rue Létourneau

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV20-5252-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'ajouter la possibilité de construire des résidences dans les zones rurales autorisant l'habitation unifamiliale, sur des lots créés à partir du 25 juillet 2017
- 18.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV20-5256-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser, à certaines conditions, une fonderie fonctionnant à l'électricité au 1 de la rue Sylvan
- 18.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV20-5257-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 305 de la rue Cockburn, et ce, en agrandissant la zone d'habitation concernée, en apportant des ajustements aux conditions des permis de lotissement et de construction de même qu'aux normes d'implantation et de stationnement
- 18.3.4 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un bâtiment de 4 logements aux 231-233 de la rue Saint-Alphonse
- 18.3.5 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à augmenter de 8 à 9 le nombre maximal de logements à l'intérieur d'une habitation multifamiliale projetée au 1310 de la 1ère Allée
- 18.3.6 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser des ajustements réglementaires dans le cadre de l'agrandissement de 2 bâtiments accessoires afin d'améliorer les services à la clientèle du Centre Normand-Léveillé au 950 du chemin Hemming

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 18.4.1 Adoption du règlement no RV20-5216 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'ajouter des normes relatives aux balises de déneigement sur l'ensemble du territoire de la Ville de Drummondville
- 18.4.2 Adoption du règlement no RV20-5246-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de diminuer la largeur minimale de la façade des bâtiments et d'apporter des ajustements en regard des exigences applicables à l'aménagement des aires de stationnement, aux entrées charretières et aux liens piétonniers tenant compte de l'implantation de plus d'un bâtiment sur un même terrain, et ce, pour les immeubles situés aux 1005-1015 et 1025-1035 du chemin du Golf
- 18.4.3 Adoption du règlement no RV20-5247-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant

pour objet d'ajuster certaines normes reliées aux pavillons-jardins et aux pavillons-piscines pour l'ensemble des bâtiments résidentiels quant à la distance des lignes de terrain, à la longueur des murs et à l'aménagement d'un écran opaque

- 18.4.4 Adoption du règlement no RV20-5248-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser un centre multiservice pour animaux de compagnie incluant un parc canin intérieur
- 18.4.5 Adoption du règlement no RV20-5253 modifiant le règlement no 3500 afin d'amender l'article 191 relativement aux branchements d'aqueduc et d'égouts sanitaires pour les constructions jumelées ou les constructions en rangée
- 18.4.6 Adoption du règlement no RV20-5255 modifiant le règlement no 3500 afin d'abroger les dispositions relatives au permis de stationnement pour plaisanciers au parc des Voltigeurs
- 18.4.7 Adoption du règlement no RV20-5259 modifiant le règlement no 4303 relatif au permis et certificats ayant pour objet d'autoriser le lotissement et la construction d'un lot non adjacent à une voie de circulation pour un projet spécifique donnant sur la rue Cockburn

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

- 18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Condoléances

Monsieur le maire, au nom de ses collègues du conseil et des employés municipaux, offre de sincères condoléances à :

- **Monsieur Richard Belouin, contremaître Édifices au Service des travaux publics de la Ville de Drummondville et à toute la famille à l'occasion du décès de sa mère, madame Diane Leblanc;**

Semaine de la municipalité (M. Yves Grondin)

20. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES DE DRUMMONDVILLE

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 28 septembre 2020

22. LEVÉE DE LA SÉANCE